

Image not found or type unknown



## Taxe d'habitation pour une location de 10 mois d'un meublé

Par **tidia**, le **25/07/2008** à **12:52**

bonjour,  
nous avons loué 10 mois un studio meublé pour notre fille étudiante à Nice  
le propriétaire nous réclame le paiement de la taxe d'habitation alors qu'elle n'est pas due  
pour un meublé qui n'est pas loué à l'année (info sur le site gouv.fr)  
par contre le propriétaire nous dit que nous avons signé le bail indiquant ce paiement (mais  
nous ne connaissons pas ce texte de loi et il a reconnu que lui non plus) et que donc nous  
devons payer malgré tout  
avons nous raison de protester ?  
merci